



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 3006

Texte de la question

REFORME DES IUFM

M. le président. La parole est à M. Michel Roumegoux, pour le groupe UMP.

M. Michel Roumegoux. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La réforme de la formation des maîtres est un chantier de première importance, car elle concerne à la fois les professeurs, les parents et les élèves. Ces derniers, sans parler des incivilités, marginales mais inimaginables hier, sont bien différents des générations précédentes. Sont-ils préparés à affronter les difficultés de la vie moderne ? Ont-ils conscience de l'impérieux besoin d'être bien formés ? Connaissent-ils le fonctionnement de notre société ? Que savent-ils en particulier du rôle de la sphère économique dans le financement du progrès social qu'ils attendent ? Les parents se plaignent de l'inadéquation entre la formation - trop théorique - et l'emploi.

Aujourd'hui, je reçois de nombreux témoignages de professeurs des écoles, qui se plaignent de la formation qu'ils ont reçue à l'IUFM. Tous disent que cette formation, de bonne qualité théorique, ne les a pas du tout ou mal préparés aux réalités qu'ils ont rencontrées dans leur classe par la suite. Ils regrettent que cette formation ne soit pas plus concrète, qu'elle ne prenne pas assez appui sur les expériences du terrain. De jeunes titulaires considèrent parfois qu'ils sont abandonnés face à leurs responsabilités.

Monsieur le ministre, avec courage - ce qui n'est guère fréquent dans votre fonction -, vous avez décidé de réformer les IUFM pour relever ce formidable défi. Le 3 octobre dernier, le Haut conseil de l'éducation vous a remis les recommandations que vous lui avez demandées. Pouvez-vous dire à la représentation nationale, aux élèves, aux parents, aux enseignants et futurs enseignants comment se dessinent aujourd'hui les grandes lignes de votre réforme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur Roumegoux, la réforme des IUFM est très attendue des enseignants et des parents. Elle est indispensable pour harmoniser les multiples réformes en cours dans l'éducation nationale.

Je souhaite mettre l'accent sur la formation des enseignants par alternance, qui est pratiquée dans de nombreux pays européens : les futurs enseignants, très précocement dans leur formation, passent beaucoup plus de temps dans les classes et bénéficient d'un accompagnement par des tuteurs. La formation par alternance sera donc le principe directeur de cette formation.

Je suivrai les recommandations du Haut conseil de l'éducation, d'abord en insistant sur la maîtrise par l'ensemble des enseignants du socle commun de connaissances et de compétences. Tous les enseignants doivent posséder ces fondamentaux, au premier rang desquels la maîtrise de la langue française, pour les transmettre aux élèves. Ensuite, ils apprendront à gérer une classe, car ce n'est pas une aptitude innée, surtout face à des publics très divers. Il est également indispensable qu'ils sachent évaluer les élèves. Enfin, ils devront exercer leur métier conformément aux principes éthiques du service public de l'éducation.

Je m'attacherai également à ce que toutes les formations intègrent des stages en entreprise pour que les futurs enseignants connaissent le monde de l'économie et puissent aider les élèves à mieux s'orienter.

La titularisation des futurs professeurs sera conditionnée à la vérification de ces compétences. Des outils d'évaluation seront mis en place à cet effet dans le cadre de l'intégration des IUFM à l'université.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. Mes chers collègues, avant de donner la parole à M. Émile Zuccarelli, je vous rappelle qu'immédiatement après la réponse du ministre, je prononcerai l'éloge funèbre de Nathalie Gautier.

Données clés

Auteur : [M. Michel Roumegoux](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3006

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 novembre 2006